

SEMINAIRE « POLITIQUES DE L'EMPLOI »

«QUELLES ARTICULATIONS DE NORMES EN DROIT DU TRAVAIL POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITE ECONOMIQUE ? »

20 novembre 2015

PLAN DE L'INTERVENTION DE RAYMOND SOUBIE

Que cherche le praticien ? Pour les responsables d'entreprises, deux objectifs cohabitent : simplifier, rendre plus lisible le Droit du travail d'un coté, obtenir plus de souplesse et flexibilité de l'autre.

- 1- La négociation collective permet-elle en l'état d'atteindre l'un ou l'autre de ces objectifs ? Quel diagnostic porter sur ses résultats. L'état des partenaires sociaux permet-il de faire de la négociation collective la voie royale pour mener à bien des réformes ?
- 2- Le « rapport Combrexelle » propose de rapprocher la négociation de l'entreprise. Le processus est long et complexe. La recherche d'une meilleure compétitivité et attractivité peut-elle attendre la fin d'un processus qui sera long ? Que penser du projet gouvernemental en son état actuel ?
- 3- En admettant que la réforme aille à son terme, les acteurs sociaux sont-ils capables de saisir l'opportunité d'une négociation au plus près du terrain ?

Conclusion :

- Comment avoir des syndicats forts et responsables, condition d'une négociation collective plus active.
- Quelles autres préconisations pour mener à bien le dispositif issu du rapport de la Commission présidée par Jean-Denis Combrexelle.